



NOTE D'INFORMATION n° 6 – septembre 2025

POUR LA FORMATION VIE FEDERALE – VIE CITOYENNE - 2025

La formation et l'examen TRONC COMMUN n'existe plus, ils sont remplacés la formation Vie Fédérale – Vie Citoyenne et la formation et l'examen INITIATEUR.

La formation vise à l'acquisition des savoir-faire et savoir-être du bénévole au sein de la FFPJP. Il s'agit de mieux comprendre la place de la FFPJP dans l'organisation du sport en France et de proposer un environnement de pratique respectueux du cadre légal et réglementaire.

Cette formation est le **prérequis obligatoire pour accéder** aux fonctions d'encadrant et d'officiel au sein de la FFPJP. Elle est obligatoire pour accéder aux formations supérieures :

Initiateur

Arbitre départemental

Gestionnaire de Table de Marque

Président de Jury

Public concerné

La formation s'adresse à tous licenciés (de plus de 16 ans) désireux de participer à la vie d'un club, d'une école de pétanque, d'un comité.

Conditions d'entrée en formation

Avoir 16 ans, être licencié à la FFPJP

Tarifs et modalités de financement

Les frais d'inscription et pédagogique à l'ordre du Centre National de Formation F.F.P.J.P. sont de 20 € par candidat.

Calendrier et volume horaire

2 heures de formation en distanciel - Calendrier : Accès en continue

Le stagiaire suit un module en ligne en autonomie accessible à partir d'un code d'accès

Les compétences visées sont :

- Connaître le contexte institutionnel et environnemental
- Connaître le contexte fédéral et associatif de la pétanque et du jeu provençal en France et dans le monde
- Connaître les obligations en matière d'honorabilité, de lutte contre les violences, lutte contre le séparatisme et le communautarisme
- Connaître le cursus de formation fédérale
- Agir en personne responsable dans le respect des règles du jeu et du fair-play
- Agir, intervenir en toute sécurité

Programme :

- Les principes de la responsabilité en droit français
- L'identification des risques au sein de l'association en fonction de son statut au sein de cette dernière et des activités pratiquées.
- La place de la FFPJP au sein du mouvement sportif français
- Le règlement administratif et sportif
- Les valeurs et règles du fair-play au sein de la FFPJP

Certification

Pas d'examen, une attestation de suivi de formation sera délivrée en fin de formation

Inscription

Le candidat doit s'inscrire directement sur la plateforme du Centre de Formation de la FFPJP.

NOTA IMPORTANT : les titulaires du diplôme d'INITIATEUR et BREVET FEDERAL ne doivent pas passer cette formation ! Seuls les nouveaux candidats au diplôme d'INITIATEUR doivent la passer pour pouvoir accéder au diplôme d'INITIATEUR !

Le responsable de la CTR et responsable des formations Educateurs

Jean-Christian EVRARD